

# La lettre N°42 d'INFOS

aux sections CGT Finances Publiques

Montreuil, le 1er août 2013



Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr) [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

## édito

### INFOS À LA UNE

#### ➤ Le 10 septembre, toutes et tous en grève pour les retraites, l'emploi et les salaires !

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/130801-11-tract\\_retraite\\_appel\\_manif\\_le\\_10\\_sept-1.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/130801-11-tract_retraite_appel_manif_le_10_sept-1.pdf)

#### Argumentaire :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/argumentairecampagneete2013-2.pdf>

#### ➤ Compte-rendu du Comité de suivi du 24 juin 2013, "Etude ergonomique SIP CDIF" :

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr\\_comite\\_de\\_suivi\\_ergonome\\_sip\\_cdif\\_24-6-2013.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_comite_de_suivi_ergonome_sip_cdif_24-6-2013.pdf)

#### ➤ Tract : Pour l'égalité de traitement des IP face aux promotions sur les postes comptables

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/tract\\_pour\\_l\\_egalite\\_de\\_traitement\\_entre\\_ip.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/tract_pour_l_egalite_de_traitement_entre_ip.pdf)

#### et Message au DG

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/message\\_mail\\_envoi\\_le\\_jeudi\\_1er\\_aout.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/message_mail_envoi_le_jeudi_1er_aout.pdf)

#### ➤ Dialogue social : les organisations syndicales de la DGFIP (CGT, SOLIDAIRES, FO, CFTD) écrivent au Directeur Général :

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/130729-ltr\\_au\\_dg-intersyndical.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/130729-ltr_au_dg-intersyndical.pdf)

### Dates GT

9 septembre 2013 :

GT non titulaires préparatoire au CTR

## Sommaire

- 1. Choisir son camp
- 2. Elections pro : premières infos
- 3. Démarche stratégique : questions écrites d'un député
- 5. Demande de rencontre à la confédération - Gestion de l'eau
- 6. Communiqué catégorie C International : la Tunisie

## RETRAITES : CHOISIR SON CAMP !

Paru dans la lettre d'acteurs publics du 25 juillet (lire pièce jointe), un article récapitule « les sujets chauds de la rentrée des fonctionnaires ».

Evocant le mode de calcul des pensions, le rédacteur se veut rassurant en citant les déclarations de la CFTC effectuées au lendemain de leur rencontre du 22 juillet avec la ministre LEBRANCHU. Ainsi, il ne devrait pas y avoir de changement.

Quel scoop ! Rappelons qu'en 2010, après avoir calculer l'impact financier de l'intégration des primes dans l'assiette, le pouvoir précédent était arrivé aux mêmes conclusions. En effet, si une telle opération avait été réalisée, elle aurait conduit à un montant plus élevé en raison de ces incidences sur les pensions versées aux fonctionnaires de catégorie supérieure.

Bien loin de ces considérations, cela n'empêche pas la CFTC de faire le constat suivant en faisant observer que « Supprimer le calcul sur six mois n'est pas possible dans l'immédiat tant que les régimes indemnitaires sont aussi inégaux qu'ils le sont aujourd'hui. »

Avec ce type de raisonnement, pourquoi pas généraliser la PFR et niveler l'ensemble des régimes indemnitaires vers le bas en cassant les statuts particuliers et en balayant toutes notions collectives se rapportant à la reconnaissance des qualifications et de la technicité acquise ?

En cette période de crise, pourquoi ne pas revendiquer, tant qu'on y est des tickets de rationnement en topinambour ?

La vérité est qu'en agitant le spectre de la division entre salariés du privé et du public, ce gouvernement utilise les mêmes recettes que ses prédécesseurs pour appliquer une réforme dont l'objectif principal est de baisser le niveau des pensions en allongeant la durée de cotisation et en taxant plus fortement les retraités.

En tant que « prétendu acteur du mouvement social », inutile donc de chercher des échappatoires et des prétextes pour justifier des positions visant à accompagner une réforme, encore une fois, dictée par les seuls intérêts des marchés financiers !

A bon entendre, salut !





**Votons !**

## Elections professionnelles 2014 : premières infos

**Contrairement aux élections de 2011, les trois versants de la Fonction publique, Etat, Hospitalière et Territoriale, sont concernés par le prochain scrutin qui se déroulera en décembre 2014.**

**Ce sont donc plus de 5 millions de salariés qui sont concernés par cette élection.**

**La Confédération, l'UGFF et la Fédération des finances se sont, avant l'été, emparées de cette question afin d'enclencher le processus de campagne de façon offensive.**

**Le collectif confédéral** (Christophe DELECOURT y participe pour notre fédération) réuni le 19 juin, a défini plusieurs axes de travail tant sur la méthode que sur la conception de la campagne :

- ✓ dispositif de travail visant à produire des éléments de connaissances au CCN, à définir un plan de communication et à apporter une aide à l'appropriation du processus électoral ;
- ✓ production d'un bulletin interne « *campagne fonction publique* » ;
- ✓ sur le déroulé de la campagne, trois phases sont prévues : une d'appropriation et de connaissance, une de déploiement en direction de nos zones dites « *de faiblesse* », une sur le vote CGT (campagne de communication, initiatives, rencontres avec les salariés).

Le collectif a abordé les questions du budget et de communication, à voir par le Bureau confédéral.

Une rencontre le 25 juin, de représentants du collectif avec Agnès NATON membre du bureau confédéral en charge de la communication, a permis de proposer 6 axes de travail :

- ✓ Création d'un logo de campagne qui sera présenté au collectif confédéral.
- ✓ Création d'un site dédié « grand public » sur le site confédéral.
- ✓ Blog unique et réservé pour les organisations du CCN avec toutes les publications fédérales et confédérales concernant l'élection ainsi qu'une base de données dites de connaissances.
- ✓ Mise en place d'un bulletin d'information mensuel du collectif confédéral.
- ✓ Rubriques régulières dans les publications de la CGT (NVO, ensemble) intégrant les 3 phases de campagne citées plus haut.
- ✓ Planification de la dernière ligne droite de la campagne intégrant les membres de la direction confédérale sur les initiatives publiques et de déploiement.

**L'UGFF**, suite à la réunion du 2 juillet 2013 avec la DGAFP (ci-joint un document support), nous a fourni les éléments suivants :

- ✓ Les élections auront lieu a priori le jeudi 4 décembre 2014, date qui reste à officialiser ;
- ✓ La date limite de dépôt des listes qui en découlerait devrait être le mardi 21 octobre 2014 ;
- ✓ Le gouvernement veut ouvrir à toute la Fonction publique la possibilité pour les employeurs d'avoir recours au vote électronique : l'UGFF appelle tous les syndicats à s'y opposer.

L'ensemble des éléments de cadrage général du processus électoral sera arrêté d'ici fin 2013 avec la DGAFP. Des groupes de travail sur les spécificités FPH et FPT vont être mis en place.

**La Fédération des finances**, a participé à une 1ère réunion d'information le 4 juin 2013. Un cycle de réunions thématiques s'engagera dès l'automne jusqu'en juin 2014, à l'image de ce qui a été fait en 2011.

Des questions importantes ont déjà été examinées :

- ✓ Association ou non des OS non représentatives à ces réunions : les syndicats ont exprimé leur réserve sur ce sujet. Leur participation sera vue au cas par cas des thèmes discutés, à l'exception de ceux traitant de la compétence des CT avec présence exclusive des OS représentatives ;
- ✓ Mise en œuvre ou non du vote électronique : **face au rejet unanime des syndicats ce sujet sera reporté dans la perspective des élections de 2018 ;**
- ✓ Les thèmes et le rythme des réunions : des sujets tels, la cartographie, la charte d'utilisation des TIC, les conditions générales d'organisation des scrutins, l'information des électeurs et la communication, les conditions du dépouillement et la proclamation des résultats, seront discutés. Les syndicats ont demandé une première réunion pour tirer un bilan des élections de 2011 afin d'en tirer les éléments utiles.

La première réunion de travail aura lieu en septembre sur le bilan et les actualités Fonction publique.

**La CGT Finances Publiques abordera la question des élections lors de la CEN de septembre afin d'avoir un premier échange sur ce sujet essentiel.**

Vous trouverez sur le site, dans le guide du militant - Elections

Le Courrier CGT Finances Publiques adressé au DG : **Pour une élection directe au Comité Technique de Réseau et le vote à l'urne :**

([http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/elections\\_professionnelles\\_2014\\_et\\_ctr.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/elections_professionnelles_2014_et_ctr.pdf)) ;

**Le compte-rendu de la réunion du collectif confédéral du 19 juin 2013 :**

([http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/reunion\\_election\\_3\\_versements\\_fonction\\_publicque\\_19\\_juin\\_2013.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/reunion_election_3_versements_fonction_publicque_19_juin_2013.pdf))

et **le compte rendu de l'UGFF de la réunion du 2 juillet :** ([http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/cr\\_reu\\_elections\\_pro\\_2.07.13\\_1\\_.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/cr_reu_elections_pro_2.07.13_1_.pdf)) avec le powerpoint (rubrique « *Textes de référence* ») ;

**Le relevé de décision de la réunion ministérielle « élections professionnelles 2014 » du 4 juin 2013 :**

([http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/rc\\_elections\\_professionnelles\\_-\\_4\\_juin\\_2013\\_-\\_version\\_modifiee.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/finpubmil/IMG/pdf/rc_elections_professionnelles_-_4_juin_2013_-_version_modifiee.pdf)).



## Démarche stratégique



Démarche stratégique, attaques contre la DGFIP, Alain BOCQUET député du Nord et ancien président du Groupe parlementaire CRC (Communiste Républicain et Citoyen) interpelle le gouvernement et la ministre de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

### QUESTION ECRITE

Monsieur Alain BOCQUET attire l'attention de Madame la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, sur Les préoccupations que suscite la préconisation, dans le cadre du recouvrement des produits locaux, d'instituer la généralisation de l'Opposition à Tiers Détenteur (OTD) après une unique lettre de relance.

Une préconisation mise en œuvre sous couvert d'une optimisation de ces recouvrements alors qu'à ce jour, le seul coût généré par les mises en demeure est, en fait, celui de l'édition et de l'affranchissement en « écopli ». Sachant en outre qu'elles avaient aussi l'avantage de n'avoir aucun coût supplémentaire pour le débiteur.

L'emploi massif de l'OTD bancaire sous-entend que le débiteur est systématiquement de mauvaise foi, alors que les retards sont le plus souvent liés à des difficultés financières générées par des créances de plus en plus lourdes et un pouvoir d'achat qui s'étiole.

On assistera donc à la transformation d'une relance sans frais pour le débiteur en une relance avec frais au profit des banques ou d'un huissier privé, dans la mesure où celui-ci se payera sur le débiteur s'il arrive à obtenir le recouvrement par tous les moyens à sa disposition, y compris les saisies.

Le comptable sera ainsi dépossédé de ses marges de manœuvre pour adapter une politique de poursuites aux réalités économiques et humaines du terrain.

Dans la période de crise économique majeure que traverse le pays, ces dispositions ignorent complètement les difficultés rencontrées par une part importante de la population.

Il lui demande les intentions du gouvernement quant au maintien de ces dispositions.



## Démarche stratégique (fin)



ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAYRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

### QUESTION ECRITE

Monsieur Alain BOCQUET attire l'attention de Madame la Ministre de la Réforme de l'Etat sur les inquiétudes exprimées par les représentants des personnels des Finances publiques (DGFIP) qui constatent « la poursuite voire l'amplification des objectifs fixés dans le cadre de la RGPP sous couvert désormais du projet de Modernisation de l'Action publique ».

Régulièrement, ils assistent à des suppressions de postes, les effectifs de la DGFIP ont en effet été réduits de plus de 10 % entre 2008 et 2012 ; au gel du point d'indice et à la réduction des moyens de fonctionnement avec les conséquences que cela implique pour les usagers.

La démarche stratégique qui serait mise en place va imposer la concentration des services et la modulation des conditions d'accueil des usagers.

La possibilité de spécialisations en pôles nationaux, régionaux ou départementaux facilitera les suppressions d'emplois, supprimera certains établissements souvent véritables liens de proximité notamment en territoire rural.

L'avenir de cette administration, des emplois et du statut semble donc menacé ainsi que le rôle de conseil des comptables publics car après avoir confirmé le gel des dotations aux collectivités en 2013, puis une baisse en 2014 et 2015, le gouvernement met à l'étude plusieurs hypothèses pour accompagner de nouveaux transferts de compétences.

On constate au quotidien l'effet de la régionalisation dans d'autres services publics, ayant amené un éloignement des structures décisionnelles, un accompagnement diminué pour la population ; de nombreux dysfonctionnements pour les usagers, et des contraintes accrues pour les personnels.

C'est pourquoi, un service de pleine compétence pour tout le territoire national disposant d'emplois et de moyens est nécessaire pour la DGFIP.

Il lui demande les intentions du gouvernement en la matière.



## Demande de rencontre du syndicat national à la confédération

Suite à notre demande d'audience auprès du Bureau Confédéral au sujet de la gestion de l'eau et plus généralement de l'ensemble des réformes régressives qui impactent notre administration et la qualité du service rendu à l'utilisateur, la Commission Politiques Publiques de la Confédération doit nous rencontrer en compagnie de la Fédération des Finances. La date de la réunion n'est pas encore programmée.

Montreuil, le 30 juillet 2013

Cher(e)s Camarades,

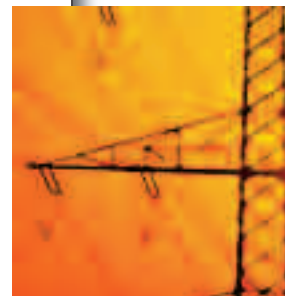
Notre syndicat national se permet de vous écrire afin de solliciter une demande de rencontre avec le Bureau Confédéral. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que notre administration est particulièrement touchée par les mesures d'austérité prises à l'encontre des services publics et que de nombreuses missions sont aujourd'hui menacées.

C'est le cas de la gestion de l'eau. Alors que les trois quarts des contrats de délégation du service public de gestion de l'eau arriveront à échéance en 2015, les ordonnateurs (les collectivités) pourront choisir entre maintien dans la sphère publique ou privatisation. Nous estimons que cette question dépasse le simple cadre de la Direction Générale des Finances Publiques et qu'elle mérite une prise en charge plus large.

Nous voulons également échanger avec vous sur la situation des Finances Publiques et la nécessaire bataille idéologique à engager pour gagner la mise en place de politiques véritablement axées sur la réponse aux besoins sociaux.

Salutations Fraternelles,

M CASAS  
Secrétaire Général CGT Finances Publiques





## Catégorie C

Après les annonces le 7 février de la ministre de la Fonction publique, qui disait vouloir avancer rapidement et proposer des mesures d'amélioration de la grille de la catégorie C au 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous sommes aujourd'hui dans une impasse. Les propositions d'une grille nouvelle faites les 9 et 23 juillet ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales. Pour la CGT fonction publique la ministre n'arrive pas à tenir ses engagements et propose des mesures d'austérité pour la catégorie C ! Une nouvelle réunion avec la ministre sera programmée fin août ou début septembre.

- ✓ 9 juillet : Catégorie C : Une priorité gouvernementale pas convaincante du tout !  
[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr\\_catc\\_9-07-13\\_4pages-1.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_catc_9-07-13_4pages-1.pdf)
- ✓ 23 juillet : Catégorie C : un engagement verbal sans priorité concrète.  
[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr\\_catc\\_23-07-2013-2p.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_catc_23-07-2013-2p.pdf)

**Gel du point d'indice – Baisse des ratios de promotions – Grille inacceptable**  
**Toutes les raisons de se mobiliser, toutes et tous le 10 septembre**



## INTERNATIONAL / TUNISIE

**L'assassinat du responsable politique et élu du peuple?**

**Mohammed BRAHMI, le jour de la Fête de la République, marque un nouveau recul pour la Révolution tunisienne.**

Restriction des libertés individuelles et collectives (tout particulièrement les droits des femmes), instrumentalisation de la religion sont devenues le quotidien de nos camarades tunisiens ces deux dernières années.

Confrontés au pouvoir politique autoritaire « Ennahdha » et à des groupuscules extrémistes, les militants associatifs, syndicalistes et citoyens sont désormais victimes d'une répression généralisée.

Notre confédération syndicale a soutenu les militants de l'UGTT lors de plusieurs conflits (lock-out à Latelec Fouchana Ben Arous, grève à Siliana, attaque du mausolée Farhat Hached) et n'acceptera pas que les libertés



chèrement acquises lors de la Révolution soient confisquées par qui que ce soit (patronats & intégristes).

Ce samedi 27 juillet, une grève générale a paralysé la Tunisie. La CGT Finances Publiques réaffirme tout son soutien, sa solidarité avec le peuple tunisien ainsi qu'aux camarades de l'UGTT qui combattent pour leurs revendications tant sociales que démocratiques.